

1^{er} Tournoi rapide de Vitry – 17 Février 2024

Règlement Intérieur

Article 1 : Informations générales

Le club d'échecs de Vitry organise son 1^{er} Tournoi rapide le 17 février 2024 au Centre Social Balzac, 7 rue Olympe-de-Gouges 94400 Vitry-Sur-Seine.

Le tournoi est homologué par la Fédération Française des Échecs (F.F.E.) et par la Fédération Internationale des Échecs (FIDE) sous le n°62383. La Licence B est obligatoire.

Les résultats du présent tournoi seront comptabilisés pour le classement Rapide FIDE et FFE standard du mois de mars 2024.

Le tournoi se dispute en 7 rondes à la cadence de 9 minutes et un incrément de 2 secondes par coup.

Article 2 : Appariements

Les appariements informatisés (programme PAPI 3.3.6) se font au Système Suisse.

Seront appariés à la 1^{re} ronde les joueurs et joueuses qui auront réglé leurs droits d'inscriptions et fait contrôler leur licence sur place avant 13h30 le premier jour de la compétition.

Le classement pris en compte est le dernier classement FIDE publié.

Article 3 : Règles du jeu applicable

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93^{ème} Congrès de la FIDE (Chennai, Inde), applicables au 1^{er} janvier 2023.

L'article A5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation
L'article III.4 de la directive III ne s'applique pas.

Au cours d'une partie, un premier coup illégal achevé et constaté par l'arbitre sera sanctionné par un ajout de 1 minute à la pendule de l'adversaire, le deuxième coup illégal mettra fin à la partie avec perte de celle-ci sauf si l'adversaire ne peut mater par une suite de coups légaux.

Si l'arbitre voit un coup illégal ou un drapeau tombé, il l'annoncera.

Remarques :

- Jouer à deux mains est considéré comme un coup illégal.
- Appuyer sur la pendule sans avoir joué un coup est considéré comme un coup illégal.

Article 4 : Déroulement du tournoi

Pointage obligatoire samedi 17 février entre 13H00 et 13h30.

Participeront aux tournois, les joueurs ayant pointé dans les délais. Tout joueur inscrit n'ayant pas respecté cette règle sera apparié à la ronde n° 2.

1. Horaires des rondes

- Ronde 1 : 14h00
- Ronde 2 : 14h30
- Ronde 3 : 15h00
- Ronde 4 : 15h30
- Ronde 5 : 16h00
- Ronde 6 : 16h30
- Ronde 7 : 17h00
- Remise des prix à 17h45

3. Droits d'inscription

10 € adultes | 5 € jeunes de moins de 20 ans avant le 16 février 2024.
15 € adultes | 8 € jeunes de moins de 20 ans le 17 février 2024.

Article 5 : Forfaits

Tout joueur faisant forfait sans prévenir n'est pas apparié à la ronde suivante. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction des sanctions de la FFE.

Le délai du forfait est de 09 minutes.

Article 6 : Classement et départages

Pour chaque tournoi, le classement final est établi suivant le nombre de points de partie. Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre le Buchholz tronqué, puis le Buchholz et enfin la Performance.

Article 7 : Prix – Récompenses

Récompenses avec le soutien du Crédit Mutuel : coupes & médailles.

- Prix du classement général
- Prix à la première Féminine
- Prix au premier Jeune (-20 ans)
- Prix au 1^{er} Vitriot
- Prix par catégorie d'âge si au moins 5 participants
- Médailles aux suivants

Les prix ne sont pas cumulables

Les Joueurs non présents à la remise des prix ne pourront prétendre à aucun prix.

Article 8 : Comportement des joueurs

Aucun téléphone ou équipement électronique n'est autorisé dans la salle de jeu. Lors d'une partie en cours, si le téléphone ou l'équipement électronique d'un des joueurs ou d'une des joueuses émet un son (sonnerie, alarme, vibreur), celui-ci ou celle-ci perd immédiatement la partie. Tout équipement électronique ou téléphone devra être rangé et éteint dans un sac.

Pendant la partie, un joueur ou une joueuse ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur ou une joueuse au trait n'est pas autorisé(e) à quitter la zone de jeu. Toute discussion et lecture suspecte doit être évitée.

Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit à l'organisateur, les joueurs et joueuses autorisent celui-ci à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi, ainsi que d'analyser et de « blitzer » dans la salle de jeu.

Engagement : Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée dans la salle) et le code de l'éthique de la FIDE. Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Article 09 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré par : Hélène GELIN (Arbitre Open1)

Article 10 : Accès

L'entrée est libre pour les spectateurs, cependant l'arbitre peut limiter l'accès à la zone de jeu pour assurer le confort des joueurs. Tous les participants et spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

Hélène GELIN

L'Organisateur

Philippe VAILLANT

ANNEXE 1

CHARTRE DES JOUEURS D'ÉCHECS

JE RESPECTE LES RÈGLES

- Les règles doivent être appliquées de **bonne foi**.
- Le résultat de la partie doit être acquis **loyalement**.
- Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un **réel affrontement sur l'échiquier**.

JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

- Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la **tricherie**.
- Respecter l'adversaire, c'est **éviter de le déranger**.
- Respecter l'adversaire, c'est veiller à être toujours **poli**.

JE RESPECTE L'ARBITRE

- L'arbitre dispose de toute **l'autorité** nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.
- L'arbitre est le **représentant officiel de la F.F.E.** sur les lieux du tournoi.
- Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur doit **obtempérer** mais il peut déposer un **appel**.

JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

- Chaque joueur doit **concourir à la bonne tenue** de la compétition.
- Chaque joueur doit se conformer au **Règlement Intérieur** affiché dans l'aire de jeu.
- Toute réclamation doit être **exprimée en des formes courtoises et correctes**.